



# Une assemblée qui chante d'une seule voix

Michel WACKENHEIM

*Le premier acteur  
du chant n'est autre  
que l'assemblée  
des fidèles.*

Une prière liturgique qui ne comporterait que des "je" ne serait pas une authentique prière liturgique. Ce qui caractérise toute prière liturgique, c'est que sa formulation est toujours en "nous".

Dans ma prière personnelle, je fais monter vers Dieu mon propre cri, avec mes désirs du moment, avec les secrets de mon cœur. Dans la prière liturgique, rien de tel : loin d'être l'addition des prières de chacune et de chacun, la prière liturgique est une prière en Eglise, c'est-à-dire une prière qui met les fidèles **en communion** :

- **les uns avec les autres** : "Qu'ils deviennent ensemble, par la force de l'Esprit, le corps de ton Fils ressuscité en qui sont abolies toutes les divisions" ;

- **avec l'humanité entière** : "Pour la gloire de Dieu et le salut du monde" ;

- **avec l'Eglise du ciel** : "C'est pourquoi, avec les anges et tous les saints, nous proclamons ta gloire en chantant d'une seule voix..."

## L'assemblée, sujet de l'action liturgique

Dès qu'il y a liturgie, ce ne sont donc pas les seuls ministres qui entrent en prière, c'est l'Eglise tout entière qui devient Eglise en prière.

**Voilà pourquoi on dit que l'assemblée liturgique est le "sujet" de l'action liturgique.** Pour s'en convaincre, il suffit de relire les épîtres des prières eucharistiques :

- sur le pain et le vin : "NOUS te supplions de consacrer toi-même les offrandes que nous apportons" (prière eucharistique n° 3) ;

- sur le peuple des fidèles : "Humblement, NOUS te demandons qu'en ayant part au corps et au sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps"(prière eucharistique n° 2).

Dans la prière eucharistique, qui est au cœur de la messe, mais aussi durant les temps de l'ouverture, de la Parole et de la communion, c'est toujours le "nous" de l'assemblée qui est au premier plan de l'action liturgique.

Un "nous" qui n'est autre que celui du Corps du Christ : "Nous formons un même corps, nous qui avons part au même pain, et Jésus Christ est la tête de ce corps, l'Eglise du Seigneur" (fiche C 105).

## L'assemblée, premier acteur du chant

Si l'assemblée est le "sujet" de l'action liturgique, comment ne serait-elle pas le tout premier acteur du chant liturgique ?

Comme la prière liturgique, le chant liturgique est d'abord et essentiellement un chant en Eglise, autrement dit un chant qui met ceux qui chantent **en communion** :

- **les uns avec les autres** : "Nous sommes le corps du Christ" ;

- **avec l'humanité entière** : "Peuple de frères, peuple du partage, porte l'Evangile et la paix de Dieu !" ;

- **avec l'Eglise du ciel** ; "Dieu, nous te louons, Seigneur, nous t'acclamons, dans l'immense cortège de tous les saints !" ;

**Chaque fois que l'assemblée est invitée à chanter, c'est le Corps du Christ qui se fait entendre.** Le chant d'une seule voix est l'expression de la prière d'un seul cœur. "Le chant est le signe de l'algèresse du cœur", dit le n° 19 de la Présentation générale du Missel romain. "Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire..." , chante le prêtre au seuil de chaque préface.

## L'assemblée, entraînée par la chorale

A priori, une assemblée vraiment chantante n'a pas besoin du concours d'une chorale.

Il reste qu'une assemblée, quelle qu'elle soit, ne peut que se réjouir d'être portée au chant et portée dans le chant par une chorale.

Il est bon de relire ici ce que disait aux choristes du Congrès Ancoli de juillet 2004 Mgr Joseph Doré. Notre évêque soulignait deux points importants.

1. "Nous chantons au nom de la foi qui nous unit et pour qu'elle nous unisse davantage encore. Nous chantons en nous laissant entraîner avec d'autres et par d'autres dans le chant qui nous fait un."

2. "Cet effet d'entraînement est appelé à se répercuter dans l'ensemble du peuple chrétien dans lequel vous chantez... **Vous êtes invités à entraîner à chanter avec vous tout ce peuple chrétien auquel vous appartenez...** La plus grande réussite d'une chorale est bel et bien d'entraîner l'ensemble de l'assemblée à chanter elle-même, à son tour, le Dieu dont elle a reçu l'annonce."

Le chant de la chorale fait grandir le chant de l'assemblée. Et le chant de l'une et l'autre fait grandir le Corps du Christ.

## DOCUMENT

### Le chant de tout un peuple

**I**l est assez étonnant, lorsque l'on parle des acteurs du chant dans la célébration, de commencer par un regard sur l'assemblée ! Ne pourrait-on pas penser que le chant revient avant tout à un chœur, une schola, un chanteur... à des gens mandatés pour assurer cette tâche au cours de la célébration ?

Eh bien non ! **Depuis le concile Vatican II, célébrer ne consiste plus à déléguer quelques personnes pour assurer un culte auquel le peuple assiste plus ou moins attentivement.** L'Eglise désire désormais que tous les fidèles, qui sont convoqués au nom du Christ pour constituer une *assemblée (ekklèsia)*,

*«soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même et qui est, en vertu de son baptême, un droit et un devoir pour le peuple chrétien, «race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté» (CSL n° 14).*

Le sens profond des choses s'est modifié. On a redécouvert que ce rassemblement liturgique a pour but d'édifier le corps du Christ, de rendre à Dieu gloire et louange et d'intercéder auprès de lui pour tous les hommes.

#### L'assemblée ne doit pas tout chanter

Si l'assemblée joue un rôle de premier plan dans toute action liturgique, cela ne signifie pas que tout lui revient et qu'elle doit intervenir à tout moment. **Participation active ne veut pas dire activisme ; participation active par le chant ne signifie pas que l'assemblée doit tout chanter !**

Un certain nombre de chants lui reviennent cependant de droit. Le premier de ceux-ci est le Sanctus, chant qui unit la voix de l'assemblée à celle des anges et des saints pour chan-

ter et proclamer la sainteté du Dieu de l'univers. L'assemblée devra aussi pouvoir chanter le refrain du psaume responsorial, l'acclamation à l'évangile. Elle devra pouvoir se joindre à la litanie pénitentielle, au chant du Gloire à Dieu et au chant qui accompagne le rite de la fraction du pain. Si le prêtre entonne les dialogues et cantille les oraisons, elle y répondra par le chant. On l'invitera aussi à chanter des refrains de processions (tropaires ou autres) et même des hymnes strophiques.

#### L'assemblée sait-elle bien chanter ?

Mais tout cela est bien beau, voire utopique ! **Vous savez bien que l'assemblée ne sait pas bien chanter. Alors, pourquoi lui confier pareille responsabilité ?**

Nous connaissons bien les limites de toute assemblée et d'autres acteurs du chant seront là pour l'aider à jouer pleinement son rôle. Ceux-ci devront assurer un véritable ministère au service de l'assemblée et de l'action liturgique.

Sans surestimer ses capacités, ne croyons pas trop vite que l'assemblée est indigente. Elle a le sens et le goût de la beauté. Apprenons à bien la connaître, respectons la diversité de ses membres et permettons à tous de grandir dans la foi en leur proposant des chants judicieusement adaptés dont les textes et les musiques sont de qualité et qui respectent la nature de l'action liturgique.

**Rappelons-nous sans cesse que lorsque nous chantons dans la liturgie, nous ne sommes pas en quête d'esthétisme,** mais que nous oeuvrons à l'édification d'un Temple saint fait de pierres vivantes et dont le Christ est la pierre angulaire.

Philippe ROBERT  
Extrait de *«Chanter la liturgie»*,  
Editions de l'Atelier, pp. 89-91